

## Horaires de la station passeports - cartes d'identité

L'établissement d'un titre d'identité est désormais sur

rendez-vous selon les horaires ci-dessous :

Lundi	: 9h-11h (dernier rdv)
Mardi	: 9h-11h/14h45-17h15 (dernier rdv)
Mercredi	: 9h-11h30 (dernier rdv)
Jeudi	: 14h45-17h15 (dernier rdv)
Vendredi	: 9h-11h/14h45-17h15 (dernier rdv)

## Permanences d'urbanisme

Lun, mar, merc	: 9h-12h
Jeudi et vendredi	: 14h45-17h45

## Bibliothèque

Place de l'Eglise Notre-Dame - Tél. : 02.43.76.92.98

Lundi	: 16h30-18h
Mercredi	: 10h-12h / 14h-17h
Samedi	: 10h-12h

## La Poste

42 Grande Rue - Tél. : 02.43.54.81.90  
Du mardi au samedi: 9h-12h

## Ecole maternelle publique

Mme DENECHERE : 02.43.76.71.59

## Ecole élémentaire publique

Mme CASTILLON : 02.43.76.70.85

## Ecole Privée Sainte-Adélaïde

Mme AUBRY : 02.43.76.70.06

## Service jeunesse

Tél. : 02.43.76.27.39  
Lun, mar, jeu : 8h-12h / 14h-17h

## Multi-accueil

Tél. : 02.43.89.87.96

## Médecin : appeler le 15

## Infirmier(e) de garde :

29/04 : Mme Nadine MERCENT : 06.11.82.20.07  
01/05 : Mme Margot MONTAROU : 06.72.28.23.84

## Pharmacie : Service de garde - 0825 12 03 04

17 Rue du Haras - Tél. : 02.43.76.70.17  
Du lundi au vendredi : 8h45-12h30 / 14h-19h30  
Le samedi : 8h45-16h30 sans interruption

## Vie paroissiale

La messe anticipée du samedi soir *est généralement célébrée* à Montfort :

- de Pâques à la Toussaint à **18h30** à **Notre-Dame**
- de la Toussaint à Pâques à **18h00** à **Saint-Gilles**

## Presbytère de Connerré :

03 Rue de la gare - 72160 Connerré  
Tél. : 02.43.89.00.43

## Prêtre : Père Moïse CAMARA

Pour le contacter personnellement 06.77.63.13.28 ou  
[segnibali@yahoo.fr](mailto:segnibali@yahoo.fr)

Permanences : Mercredi et Samedi de **10h00 à 12h00**  
Téléphoner aux heures de permanence ou laisser un message (hors permanences)

## Messe à la résidence Amicie (17h) : 4 mai 2018

## Gendarmerie de Saint-Mars-la-Brière

02 allée de la forêt - 72470 Saint-Mars-la-Brière  
Tél : 02.43.89.70.04

Lundi au samedi : 8h-12h / 14h-18h  
Dim. et jours fériés : 9h-12h / 15h-18h

## Gendarmerie de Connerré

30 Avenue Carnot - 72160 Connerré  
Tél : 02.43.89.00.01

Lun. : 14h à 18h, merc, sam. : 8h-12h / 14h-18h  
les jours fériés de 9h-12h / 15h-18h

<http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/>

## Centre Aqualudique Sittellia

Tél. : 02.43.54.01.70

Consulter tous les horaires sur : <http://sittellia.fr>

## Déchèterie « L'Ouserie » de St-Mars-la-Brière

Tél. : 02.43.82.96.41 (Fermeture le Jeudi)

**Horaires d'été à compter du 3 avril au 29 septembre 2018**

Lundi, mercredi	: 14h-18h30
Mardi	: 9h-12h
Vendredi	: 9h-12h/14h-18h30
Samedi	: 9h-12h/14h-17h30

**Prochains ramassages : 12 et 26 mai 2018**

# Mairie de Montfort-le-Gesnois

**MAIRIE 02.43.54.06.06**

## HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi et samedi :	9h-12h
Mar, Jeud, Ven :	9h-12h / 14h45 - 17h45
Mercredi :	9h-12h30

<http://www.montfort-le-gesnois.fr>

Adresse courriel : [mairie@montfortlegesnois.fr](mailto:mairie@montfortlegesnois.fr)



**BULLETIN  
D'INFORMATION**

**N°17 du 27 avril 2018**

**La mairie sera fermée le  
samedi 28 avril 2018**

## Arrêté prescrivant l'entretien et le désherbage des trottoirs, utilisation du bac roulant

Vu l'article L 2212-2 du Code général des collectivités territoriales,  
Vu l'article R 610-5 du Code pénal qui prévoit que la violation des interdictions ou le manquement aux obligations édictées par les décrets et arrêtés de police sont punis de l'amende prévue pour les contraventions de la 1ère classe,  
Vu le règlement sanitaire départemental,

### **Le Maire,**

Considérant que l'entretien des voies publiques est nécessaire pour maintenir la Commune dans un état constant de propreté et d'hygiène,  
Que les mesures prises par les autorités ne peuvent donner des résultats satisfaisants qu'autant que les habitants concourent, en ce qui les concerne, à leur exécution et remplissent les obligations qui leur sont imposées dans l'intérêt de tous,

### **ARRETE**

#### Article 1

Le nettoyage des rues ou parties de rues salies par les voitures en surcharge ou chargées sans précaution doit être opéré immédiatement par les soins des responsables ou d'office à leurs frais, par ordre des services de police, et sans préjudice des poursuites encourues.

#### Article 2

Les riverains de la voie publique devront participer au désherbage des trottoirs, chacun au droit de sa façade ou de son terrain, sur une largeur égale à celle du trottoir.

#### Article 3

L'entretien en état de propreté des gargouilles placées sous les trottoirs pour l'écoulement des eaux pluviales est à la charge des propriétaires ou des locataires. Ceux-ci doivent veiller à ce qu'elles ne soient jamais obstruées.

#### Article 4

Les bacs roulants d'ordures ménagères seront maintenus en parfait état de fonctionnement et de propreté de façon à ne présenter aucun dangers et ne répandre aucune odeur.

Aucun bac roulant ne devra être sorti sur le trottoir avant 18h00 à la veille du ramassage et y rester après 19h00 du jour du ramassage. D'une manière générale, recommandation est faite aux propriétaires, locataires, usufruitiers, mandataires, gérants, etc., de rentrer leurs bacs roulants immédiatement après le passage du collecteur.

#### Article 5

Les infractions au présent arrêté sont constatées et poursuivies conformément aux lois.

## Inscriptions à l'école maternelle : **Rentrée de septembre 2018**

Si vous souhaitez procéder à l'inscription de votre enfant né(e) en 2015 ou en 2016 à l'école maternelle publique; **les inscriptions auront lieu en mairie :**

**Du 23 avril 2018 au 04 mai 2018**  
(sauf le samedi matin).

**Nous vous remercions de bien vouloir vous munir de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile récent.**

# Associations

## Les Edelweiss

L'association organise son bric-à-brac le mardi 1er mai à l'espace du Pont-Romain de 6h à 18h30. 1 € le mètre. Réservé aux particuliers et professionnels de la brocante. Pas de réservation.

### Espérance Sportive

## SUPER LOTO MONTFORT-LE-GESNOIS

MARDI  
1  
MAI  
2018

De l'association football E.S.M.G.  
SALLE POLYVALENTE  
Animateur : Jean Marie

Ouverture des portes à 12h00

1 Bon d'achat de 800 €  
1 Spa gonflable  
4 Bons d'achat de 100 €  
5 Bons d'achat de 50 €  
7 Bons d'achat de 30 €  
1 Transat  
1 Machine à soda

BUVETTE  
RESTAURATION  
SUR PLACE



DEBUT DU LOTO A 14H00

#### TARIFS

2 Euros le carton  
20 Euros les 12 cartons

Partie Spéciale  
Barbecue à gaz

Bingo  
100 Euros

#### LOTO PLUS

2 Euros le carton  
5 Euros les 3 cartons  
Bon d'achat de :  
80€ 100€ 120€  
1 Plancha, 1 Panier Garni

PARTIE ENFANT GRATUITE  
1 TABLETTE TACTILE + BALLONS

### Centre social LARES

## Ateliers Diabète

AU CENTRE SOCIAL DE MONTFORT LE GESNOIS  
TOUS LES MARDIS DES SEMAINES PAIRES  
14H-17H

Animés par des professionnels de santé  
Infirmière-Diététicienne



#### Atelier "Le B à BA du diabète"

Les mécanismes du diabète. Apprendre à définir ses objectifs glycémiques.



#### Atelier "La glycémie, parlons-en !"

Apprendre à faire ses glycémies, savoir réagir face aux hypo et hyperglycémies, la lecture de glycémie en continu : le freestyle libre®.



#### Atelier "L'équilibre alimentaire"

Comment se faire plaisir tout en équilibrant sa glycémie.



#### Atelier "Etre autonome avec ses injections"

Apprendre à faire ses injections pour optimiser son traitement et éviter les erreurs. Découvrir d'autres outils d'injection : le patch à insuline.

### Centre Aqualudique Sittellia

## Montfort-le-Gesnois

**Rallye  
des Sittelles**  
★  
Samedi 28 avril 2018

jeux  
quiz

Gratuit  
sur inscription

**RALLYE PÉDESTRE  
POUR PETITS ET GRANDS**

Gesnois  
Bilurien  
MONTFORT-LE-GESNOIS

Sittellia  
centre aqualudique & fitness

Départ libre de 14h à 17h,  
du centre aqualudique Sittellia

Inscriptions au 02 43 54 01 70  
Les mineurs devront être accompagnés d'un adulte.

### Ecole de musique de Montfort

## APPEL AUX GROUPES :

LA COMMUNE DE MONTFORT LE GESNOIS  
RECHERCHE DES GROUPES POUR

LA FETE DE LA MUSIQUE LE 21 JUIN



Si vous êtes intéressé  
contactez nous :

ecoledemusiquedemontfort@gmail.com  
06 07 83 87 86